

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Kinguélé Aval: les bons offices de l'ONE

MSM
Libreville/Gabon

SINOHYDRO, l'entreprise publique d'ingénierie et de construction hydroélectrique chinoise mandatée par Asonha Énergie, a signé dernièrement un accord avec l'Office national de l'Emploi. Ce, dans le cadre du développement de la Centrale hydroélectrique de Kinguéle Aval. Ce partenariat vise à optimiser et à structurer la mise en place d'un plan de recrutement, dans le but de favoriser l'emploi gabonais et

d'encourager la création de valeur partagée. La construction de la Centrale hydroélectrique de Kinguéle Aval est un projet d'une durée de 42 mois dont le dispositif global en période de haute activité, en termes de ressources humaines, sera de 930 employés, dont 720 Gabonais et 210 étrangers. La priorité sera donnée à la main-d'œuvre locale afin de promouvoir l'impact du projet sur le développement socio-économique de la région de Kinguéle et du département du Komo-Kango. À cet effet, le recrutement local concerne 38 métiers différents, accessibles

aux populations diplômées et non-diplômées. Les spécialités recherchées portent sur l'ensemble des besoins du projet: besoins en ingénierie, comptabilité, gestion, conduite des équipements, métiers du bâtiment, administration, environnement et plusieurs autres secteurs. "Encourager l'emploi gabonais dans le cadre de projets de grande envergure que celui de Kinguéle Aval permet de promouvoir un transfert de compétences entre les experts internationaux et nationaux et



Photo: DR

Ce partenariat favorisera un plan de recrutement.

les travailleurs locaux. C'est une étape considérable à la fois pour la consolidation d'une main-d'œuvre qualifiée et l'émergence

de secteurs d'excellence au Gabon", a indiqué Hans Landry Ivala, directeur général de l'ONE.

Environnement des affaires: le gouvernement va créer son propre baromètre

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

MALGRÉ l'annonce, le 16 septembre 2021, de la Banque mondiale d'interrompre définitivement la publication de son rapport Doing Business, le gouvernement à travers le ministère de la Promotion des investissements, des Partenariats publics-privés, Chargé de l'Amélioration de l'Environnement des Affaires, a indiqué que "le Gabon reste engagé à poursuivre sa dynamique de réformes visant l'amélioration de l'environnement des affaires et le cadre de l'investissement". En l'absence donc du rapport de la Banque mondiale, le ministère de la Promotion des investissements, la Task force sur la Réforme du Cadre des Affaires et le Haut Conseil pour l'Investissement (HCI) travaillent dorénavant à la mise en place dans quelques semaines d'un mécanisme ou baromètre national d'appréciation et d'évaluation des réformes. C'est d'ailleurs dans ce sens que

des réformes administratives, préalables indispensables à l'amélioration du climat des affaires, ont été inscrites dans le Plan de Relance de l'Économie 2017-2019 et le Plan d'Accélération de Transformation 2021-2023. La mise en œuvre des réformes s'est traduite ces dernières années par le renforcement de l'attractivité et de la compétitivité de la destination Gabon avec pour conséquence une hausse des investissements directs étrangers. Sur la période 2019-2020, le gouvernement aura implémenté 13 réformes dont certaines en cours d'amélioration sont contenues dans la feuille de route 2021-2023 adoptée le 11 août 2021. Parmi ces dernières, l'on peut citer l'opérationnalisation sur le plan national du Guichet numérique de l'investissement (GNI), première plateforme de création des entreprises en ligne dans la sous-région. Ou encore, l'installation des tribunaux de commerce dont celui de Libreville est le premier d'Afrique centrale.

MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

AGENCE NATIONALE DE FORMATION ET D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

DIRECTION GÉNÉRALE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DES SYSTÈMES D'INFORMATIONS

N° 514 /MEPTFP/ANFEP/DG/DCSI

COMMUNIQUÉ

Le Directeur Général de l'Agence Nationale de Formation et d'Enseignement Professionnels (ANFEP) informe le public que le concours d'entrée dans les différents Centres de Formation Professionnelle, session inter-stage 2021 - 2023 aura lieu le samedi 06 novembre 2021, sur l'ensemble du territoire national.

A cet effet, les candidats doivent être âgés au minimum de 16 ans et au maximum de 27 ans à la date du concours pour être éligibles à la bourse, avoir un niveau d'études minimum de classe de 5^{ème} année primaire et maximum de T^{er} des lycées et collèges.

Les inscriptions ont débuté le mercredi 13 octobre 2021 et se poursuivront jusqu'au samedi 30 du même mois, de 09 h à 16 h, au Complexe Basile ONDIMBA, pour Libreville, et pour l'intérieur du pays, dans les CFPP, au Lycée NGUEMA MBOUMBA Janvier de Lambaréné et au Lycée Technique NYONDA MAKITA de Mouila.

Pour tout renseignement complémentaire, appeler aux numéros ci-après : 074 62 92 36 /066 66 50 23 / 077 54 33 11 ou vous rendre aux centres d'inscriptions.

Fait à Libreville, le 18 OCT. 2021

Le Directeur Général de l'ANFEP

Nadine Patricia ANGUILE ép OBAME